

## Zen Santé Ciblée by ZENIOO Comprendre vos remboursements

## Comprendre le langage de votre complémentaire santé

Le montant remboursé par votre complémentaire est exprimé soit en pourcentage de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale (% BRSS), soit en euros (forfait).

- «100 % BRSS » signifie que la prise en charge totale (Sécurité sociale + complémentaire santé) correspond à 100 % du tarif fixé par l'assurance maladie (et non 100 % des dépenses réelles). Les dépassements d'honoraires restent à votre charge.
- «125 % BRSS », « 150 % BRSS » ou « 200 % BRSS » signifie que la base de remboursement est 1,25 fois, 1,5 fois ou 2 fois supérieure au tarif fixé par la Sécurité sociale. Ces garanties couvrent les dépassements d'honoraires.
- o **Forfait en euros :** votre complémentaire rembourse la somme indiquée, en plus du remboursement

## Comprendre le langage de la Sécurité sociale

La base de remboursement de la Sécurité sociale (ou BRSS). La Sécurité sociale définit un montant de remboursement pour chaque acte médical. C'est sur ce montant (BRSS) que sont calculés vos remboursements.

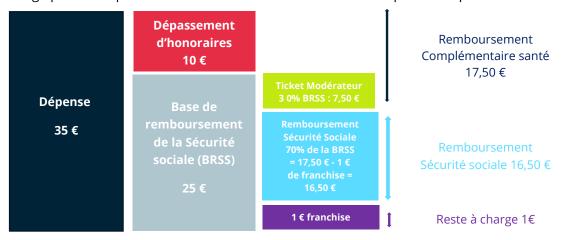
Le montant remboursé par la Sécurité sociale. Pour chaque acte médical, la Sécurité sociale ne rembourse qu'un pourcentage de la BRSS fixée.

**La franchise et la participation forfaitaire** Ce sont des frais appliqués la Sécurité Sociale qui restent à votre charge. (0,50 € par boîte de médicament et acte médicale et 2€ pour un transport sanitaire).

**Le ticket modérateur** correspond à la différence entre le tarif fixé par la Sécurité Sociale et le remboursement de cette dernière. Il est à votre charge.

## Déchiffrer le remboursement de vos dépenses de santé

Exemple d'un remboursement pour une consultation par un médecin traitant en secteur 2 et une prise en charge par la complémentaire sur la base de 150 % de la BRSS par la complémentaire santé





	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Forfait journalier Dépense engagée : 20 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	20,00€	20,00€	20,00 €	20,00€	20,00 €
Remboursement Sécurité sociale : 0 €	Reste à charge	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale		
	Année 1							
	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	60,00€	30,00 €	0,00€	30,00 €		
	Reste à charge	60,00€	0,00 €	30,00 €	60,00€	30,00 €		
61 1	Années 2 et 3							
Chambre particulière Dépense engagée : 60 € Remboursement Sécurité sociale : 0 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	60,00€	40,00 €	0,00€	40,00 €		
Rembodisement Securite sociale : 0 €	Reste à charge	60,00€	0,00 €	20,00 €	60,00€	20,00 €		
			Année 4 et s	uivantes				
	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	60,00€	50,00€	0,00€	50,00€		
	Reste à charge	60,00€	0,00 €	10,00€	60,00€	10,00€		

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Honoraires de chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent OPTAM) en	Remboursement Zen Santé Ciblée	91,96€	781,66 €	436,81 €	436,81 €	436,81 €
clinique pour une pose de prothèse de hanche Dépense engagée : 1 300 € Remboursement Sécu. soc. : 367,84 €	Reste à charge	840,20 €	150,50 €	495,35 €	495,35 €	495,35 €

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraire libres (non adhérent OPTAM) opération chirurgicale de la cataracte	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	159,30 €	0,00€	0,00€	0,00€
Dépense engagée : 431 €  Part forfaitaire : 24 €  Remboursement Sécu. soc. : 247,70 €	Reste à charge	183,30 €	24,00€	183,30 €	183,30 €	183,30 €

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraire	Remboursement Zen Santé Ciblée	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
Dépense engagée : 25 € Part forfaitaire : 1 € Remboursement Sécu. soc. : 16,50 €	Reste à charge	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00€



	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraire Dépense engagée : 30 € Part forfaitaire : 1 € Remboursement Sécu. soc. : 20 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	9,00€	9,00€	9,00€	9,00 €	9,00€
	Reste à charge	1,00 €	1,00€	1,00 €	1,00 €	1,00€

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Consultation Spécialiste en Cardiologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent OPTAM)	Remboursement Zen Santé Ciblée	15,30 €	15,30 €	44,30 €	44,30 €	44,30 €
Dépense engagée : 80 €  Part forfaitaire : 1 €  Remboursement Sécu. soc. : 34,70 €	Reste à charge	30,00€	30,00€	1,00€	1,00 €	1,00€

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Équipement optique en classe A (monture + verres) de verres unificaux (équipement 100 %	Remboursement Zen Santé Ciblée	102,50 €	102,50 €	102,50 €	102,50 €	102,50 €
Santé) Dépense engagée : 125 € Remboursement Sécu. soc. : 22,50 €	Reste à charge	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Optique (1 monture de classe B + avec au moins un verre complexe ou très complexe) Dépense engagée : 300 € Remboursement Sécu. soc. : 0,15 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,06€	0,06€	199,85 €	99,85€	199,85€
	Reste à charge	299,85 €	299,85 €	100,00€	200,00€	100,00€

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
<b>Détartrage</b> Dépense engagée : 28,92 € Remboursement Sécu. soc. : 20,24 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	8,68€
	Reste à charge	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€



	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèse 100% Santé) Dépense engagée : 500 € Remboursement Sécu. soc. : 84 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	416,00 €	416,00 €	416,00 €	416,00 €	416,00 €
	Reste à charge	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires (prothèse du panier "maîtrisé") Dépense engagée : 538,20 € Remboursement Sécu. soc. : 84 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	36,00€	36,00€	36,00€	96,00€	96,00€
	Reste à charge	418,20 €	418,20 €	418,20 €	358,20 €	358,20 €

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Couronne céramo-métallique sur molaires Dépense engagée : 538,20 € Remboursement Sécu. soc. : 75,25 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	32,25€	32,25€	32,25€	86,00€	86,00€
	Reste à charge	430,70 €	430,70 €	430,70 €	376,95 €	376,95 €

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale	
<b>Séance d'ostéopathie</b> Dépense engagée : 50 € Remboursement Sécurité sociale : 0 €	Année 1						
	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	0,00 €	50,00 €	0,00€	50,00€	
	Reste à charge	50,00€	50,00€	0,00 €	50,00€	0,00€	
	Années 2 et 3						
	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	0,00€	50,00 €	0,00€	50,00€	
	Reste à charge	50,00€	50,00€	0,00€	50,00€	0,00€	
	Année 4 et suivantes						
	Remboursement Zen Santé Ciblée	0,00€	0,00€	50,00 €	0,00€	50,00€	
	Reste à charge	50,00€	5,00 €	0,00€	50,00€	0,00€	

	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale
Aide auditive de classe 1 par oreille (équipement 100% Santé) Dépense engagée : 950 € Remboursement Sécu. soc. : 240 €	Remboursement Zen Santé Ciblée	710,00 €	710,00 €	710,00 €	710,00 €	710,00 €
	Reste à charge	0,00€	0,00€	0,00€	0,00 €	0,00€



	Formule Zen Santé Ciblée	Formule 100 %	Formule Hospitalisation	Formule Optique et Bien être	Formule Audio et Dentaire	Formule intégrale	
Aide auditive de Classe 2 par oreille Dépense engagée : 1 476 € Remboursement Sécu. soc. : 240 €	Année 1						
	Remboursement Zen Santé Ciblée	160,00€	160,00€	160,00 €	360,00 €	360,00 €	
	Reste à charge	1 076,00 €	1 076,00 €	1 076,00 €	876,00 €	876,00 €	
	Années 2 et 3						
	Remboursement Zen Santé Ciblée	160,00€	160,00€	160,00€	410,00 €	410,00 €	
	Reste à charge	1 076,00 €	1 076,00 €	1 076,00 €	826,00 €	826,00 €	
	Année 4 et suivantes						
	Remboursement Zen Santé Ciblée	160,00€	160,00€	160,00 €	460,00 €	460,00 €	
	Reste à charge	1 076,00 €	1 076,00 €	1 076,00 €	776,00 €	776,00 €	

